

Biodanza et Poésie: Le pouvoir de l'Écriture

La Parole qui émerge du corps, Le corps qui devient Parole
Atelier expérientiel & Formation à l'extension - Actualisation

avec la créatrice de l'extension et directrice de l'école de Bogotá
Maria del Pilar Amaya

Château de la Plinguetière – 51 route du champ de foire – 44860 ST AIGNAN DE GRANDLIEU
(derrière l'aéroport de Nantes)

NOM et Prénom :

Mail :

Pratiquant Biodanza

Facilitateur

Etudiant 3^{ème} année

Ecole de Biodanza SRT de :

Prière de joindre **un chèque de 90 € d'arrhes** à l'ordre de : [A.B.E. 75 boulevard de la Prée – 44770 LA PLAINE/MER et cette fiche d'inscription](#)

Ou **virement au Crédit Coopératif** :

Code banque : **42559**

Code guichet : **00051**

Numéro de compte : **21028348803**

Clé RIB : **92**

Numéro de compte bancaire international (IBAN) : **FR76 4255 9000 5121 0283 4880 392**

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

Les frais bancaires sont intégralement à la charge du donneur d'ordre.

Notez que votre inscription est pour la totalité du module (2 jours – 5 jours ou 3 jours pour actualisation)

- Stage vivenciel (12 & 13 mai 2021) 160 € (180€ après le 15 avril)** pour toute personne pratiquant la Biodanza ou en cursus d'éducation biocentrique - **Pas de résidentiel sauf sur demande**
- Formation à l'extension (du 12 au 16 mai 2021) Facilitateur ou étudiant : 360 € - 400 € après le 15 avril (résidentiel 235 €)**
- Actualisation et approfondissement avec de nouveaux exercices Facilitateur ayant déjà fait l'extension (du mercredi au dimanche) : 280 € (résidentiel 235 €)**

Le bulletin joint doit être complété et signé et nous parvenir avec le chèque d'acompte ou la copie de votre inscription et la copie du virement bancaire.

Je reconnais avoir été informé(e) qu'en cas de désistement de ma part, l'acompte versé sera retenu (sauf cas de force majeure – Article 1148 DU CODE CIVIL *).

date et signature :